

Les assurances sociales internationales en pratique

08.30 – 09.00

Accueil avec café et croissants

Matin

- Introduction, présentations, objectifs de la journée
- Principes d'affiliation selon le droit européen et selon les conventions bilatérales

Pause

- Suite des principes d'affiliation
- Détachements
- Poursuite de l'assurance suisse depuis l'étranger

12.00 – 13.00

Repas

Après-midi

- Prestations sociales selon le droit européen et selon les conventions bilatérales

Pause

- Prestations sociales selon le droit européen et selon les conventions bilatérales

16.30

fin du séminaire

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en cas de nécessité.